



Côte d'Ivoire / Le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana en charge du volet de logement du 1er centre de mise en isolement des personnes en contact avec des cas avérés porteurs ou suspects du Coronavirus a testé samedi le dispositif d'hébergement et de restauration de l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS) à Marcory...

## Le ministre du Tourisme teste le dispositif d'hébergement du centre de confinement



Le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana en charge du volet de logement du 1er centre de mise en isolement des personnes en contact avec des cas avérés porteurs ou suspects du Coronavirus a testé samedi le dispositif d'hébergement et de restauration de l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS) à Marcory, rapporte un communiqué transmis à l'AIP.

Accompagné des membres de son cabinet et des structures rattachées, M. Fofana s'est dit «satisfait des mesures d'hébergement dont les équipes de la Société des palaces de Cocody (SPDC) et du Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire » qui gèrent au plan technique, le volet «hébergement» pour le département du Tourisme et des Loisirs, en appui au ministère de la Santé et de l'Hygiène publique dont les équipes opérationnelles de l'Institut d'hygiène publique (INHP) sont appuyées par la Croix-Rouge. Etant entendu que des unités techniques spécialisées de structures de catering et de restauration collective auront à charge la restauration.

Le ministre a pu vérifier, in situ, la qualité et les commodités d'accueil avec les mesures et gestes-barrières, ainsi que de sécurité sanitaire (gants, masques, gels

antiseptiques et solutions hydroalcooliques), tout au long du parcours qui mènera les sujets de l'accueil aux chambres, single ou double, avec en sus, la qualité de la literie, de l'aération et/ou la climatisation de celles-ci, la propreté des buanderies et autres salles d'eau, etc.

Au terme de la visite technique du site, Siandou Fofana a réitéré son appel à toute la population au respect des mesures et gestes-barrières prônées par le Gouvernement notamment, à l'endroit des futurs pensionnaires du centre de confinement de l'INJS.

«L'Etat fait des efforts et il appartient donc à la population de faire sa part, en venant se confiner pour l'intérêt de tous et de chacun, voire de l'humanité, au regard des proportions que cette pandémie prend de par le monde », a-t-il conseillé.

Côté santé, une fois les équipes du Tourisme et des Loisirs auront installé les personnes déjà tracées par les services de santé ou venues d'elles-mêmes, elles pourront au bout de 14 jours d'incubation et de leur confinement, bénéficier de la surveillance sanitaire préventive adéquate.

La capacité d'accueil au centre de l'INJS, selon les scénarii exponentiels, pourrait être de 1000 lits.